

Aménager pour réduire les inégalités croissantes

→ Quelles sont les inégalités entre les territoires français ? Comment l'aménagement du territoire peut-il les réduire ?

CHIFFRES CLÉS

18 régions
dont **13 régions**
métropolitaines

5 DROM

101 départements
dont **96** en France
métropolitaine

34 965 communes (2021)

VOCABULAIRE

- **Aménagement** : ensemble des actions et/ou des politiques mises en œuvre pour réduire les inégalités entre les territoires.
- **Collectivités territoriales** : communes, départements, régions.
- **Décentralisation** : transfert de compétences de l'État vers les collectivités territoriales (communes, départements, régions).
- **Interface** : zone de contacts et d'échanges privilégiés entre deux espaces distincts.
- **Ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV)** : ligne ferroviaire construite pour des trains roulant au-delà des 220 km/h et nécessitant un tracé et une signalisation spécifiques.

A La mondialisation accentue les inégalités

1. Paris et les métropoles concentrent les richesses

● L'organisation de la France est **dominée par Paris**, seule **ville mondiale**, et par les **métropoles régionales** qui concentrent les **activités** et les **richesses**. La pauvreté n'est toutefois pas absente des villes : 34 % de la population urbaine est pauvre (INSEE 2021).

2. Des territoires inégalement intégrés aux réseaux

- La **mondialisation** a accentué les **inégalités**. Les **régions frontalières** à proximité de la mégalopole européenne et les **façades littorales** profitent de leur situation d'**interface** pour se développer, tandis que les espaces ruraux, mal intégrés aux réseaux, sont souvent en déprise.
- Depuis 2016, l'ONU reconnaît le droit d'accès à **Internet comme un droit de l'homme**. En France, résoudre la fracture numérique en permettant à chacun d'accéder à Internet à très haut débit est aujourd'hui une priorité de l'aménagement du **territoire** (→ voir p. 290-291).

B Les enjeux de l'aménagement du territoire

1. Réduire les difficultés des espaces ruraux

- Les **espaces ruraux** sont soutenus par une politique de **zones de revitalisation rurale (ZRR)** pour limiter leur déclin économique et démographique (→ chap. 14).
- Près de 1 500 guichets **France Service** sont mis en place depuis 2021 pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des services publics.

2. Assurer la mixité sociale dans les aires urbaines

● Une **politique urbaine** vise à améliorer la vie dans certains quartiers pauvres des grandes villes où la **mixité sociale** est très faible. La **politique pour la cohésion urbaine et la ville soutient 1 514 quartiers** en difficulté en France métropolitaine et ultramarine. Ces **quartiers prioritaires** sont localisés principalement en Île-de-France et dans les métropoles régionales.

3. Garantir la mobilité pour tous

● Les **politiques publiques** souhaitent garantir les **déplacements** des populations. Par exemple, l'ouverture de l'autoroute A75 a pour objectif de désenclaver le Massif central. Les politiques urbaines locales financent des **transports en commun** : tramway à Avignon, Besançon, Tours, Dijon ou Brest par exemple.

- Pour rapprocher les territoires, l'UE et la France aménagent des **lignes ferroviaires à grande vitesse** (LGV).

C Les acteurs de l'aménagement du territoire

1. Une politique nationale et européenne

- L'UE est le premier financeur de l'**aménagement du territoire français**. Créée en 2019, l'**Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)** a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales dans leur lutte contre les inégalités territoriales, mais aussi de coordonner l'utilisation des aides européennes.

2. La région, un acteur majeur de l'aménagement

- Les **collectivités territoriales** sont des acteurs de plus en plus impliqués. La **décentralisation** donne aux **régions** françaises des compétences plus grandes en matière d'aménagement du territoire : gestion des lycées, transport ferroviaire, etc.

3. Les habitants participent à l'aménagement local

- Les **habitants** sont des **acteurs** influents dans l'**aménagement local**. Ils interviennent lors des enquêtes publiques ou dans les conseils de quartier pour exprimer leurs opinions et parfois leurs oppositions.

VOCABULAIRE

- **Région** : territoire administratif intermédiaire situé entre l'échelle locale et l'échelle nationale. Collectivité territoriale depuis 1982, elle est dirigée par un conseil régional.
- **Territoire** : espace vécu et approprié par ses habitants.

REPÈRES

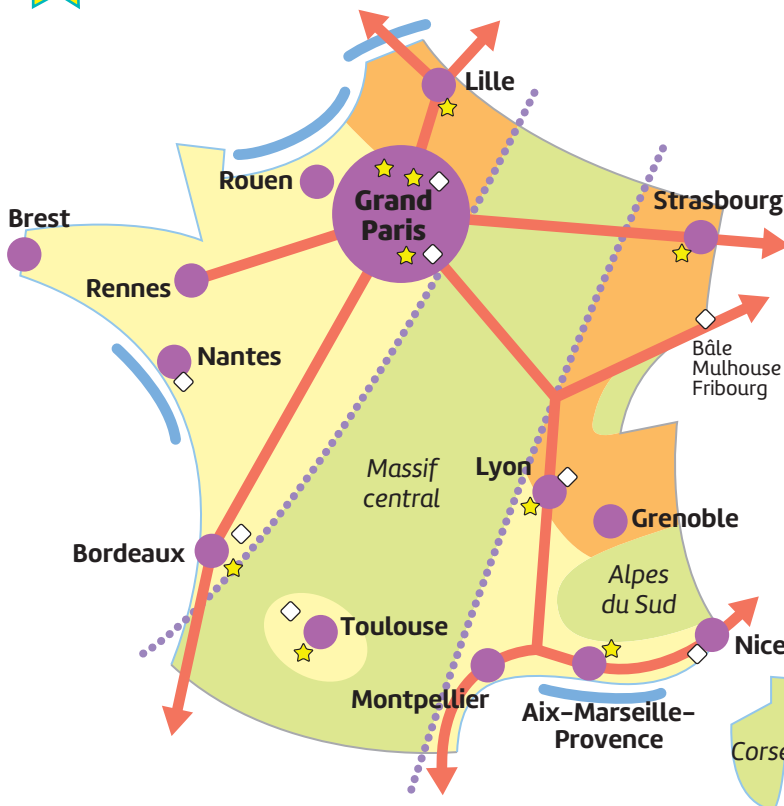
Les 13 régions métropolitaines



→ Atlas p. 434

JE RETIENS AUTREMENT

Croquis interactif



Contrastes et dynamiques du territoire

- Les centres : 14 métropoles
- Espaces dynamiques
- Espaces bien intégrés au cœur économique de l'UE
- Façades maritimes
- ⋯ Diagonale des faibles densités

Des aménagements pour développer les territoires et réduire les inégalités

- ➔ Principaux axes de transport
- ◇ Principaux aéroports
- ★ Quartiers prioritaires
- Zones de revitalisation rurale